

Histoire des poinçons

Les poinçons depuis le Moyen Âge et les
poinçons des orfèvres niortais du XIX^e siècle



Ce document n'est que le texte à imprimer, sans aucune image, d'une publication richement illustrée et commentée. Pour retrouver le contenu de ce document dans son contexte d'origine, cliquez sur le lien suivant :

www.alienor.org/publications/poincons-orfevres

Les poinçons sont insculpés¹ sur les objets comme une signature. Ils garantissent à leurs acquéreurs la provenance et la qualité de la pièce d'orfèvrerie.

Ils sont presque invisibles à l'œil nu car ils ne mesurent que deux ou trois millimètres. Il est donc parfois peu aisé de les lire sur des pièces d'orfèvrerie marquées par le temps. De plus, l'identification est souvent difficile car les plaques d'insculpation ont parfois disparu au cours du temps.

Les poinçons sont insculpés les uns à côté des autres, placés généralement dans un endroit discret de l'objet (à part sous l'ancien régime), éventuellement sur chaque pièce ajoutée par la suite à l'objet.

LES POINÇONS SOUS L'ANCIEN REGIME

Le contrôle des pièces d'orfèvrerie remonte au Moyen Âge. En 1275, Philippe le Hardi demande à chaque ville de faire apposer un poinçon sur les pièces d'orfèvrerie qui y sont produites. Mais c'est depuis 1672 que les réalisations des orfèvres font l'objet d'une réglementation nationale. À partir de cette date, les pièces d'orfèvrerie doivent faire l'objet de l'apposition des poinçons de maîtres orfèvres, de jurande, de charge et de décharge.

Le poinçon de maître

Le poinçon de maître est apposé par l'orfèvre au début de la réalisation de l'ouvrage : insculpé sur l'ébauche de la pièce, retravaillée par la suite, c'est en général le plus altéré.

Le poinçon de charge

Le poinçon de charge, institué en 1672, est insculpé durant la fabrication par le fermier général, représentant de l'État, et engage l'orfèvre à s'acquitter des taxes sur les métaux précieux au terme de la réalisation de l'ouvrage. Il s'agit d'une lettre surmontée d'une couronne ouverte.

Le poinçon de jurande

Le poinçon de jurande ou lettre date, institué en 1375, garantit la qualité du métal utilisé pour la réalisation. Il s'agit en général d'une lettre changée chaque année, et dont le graphisme change à chaque fin de cycle, tous les 23 ans ; il permet ainsi de dater l'objet. Le système de lettre date sera changé pour être remplacé par un simple millésime.

Le poinçon de décharge

Le poinçon de décharge, insculpé au terme de la réalisation de l'ouvrage, atteste le paiement des droits sur les métaux précieux de chaque juridiction. Il permet également d'identifier la provenance de la pièce d'orfèvrerie ; il

s'agit en général d'un petit animal ou d'un symbole, parfois il peut s'agir d'une lettre surmontée d'une couronne fermée. Il existe d'autres poinçons comme le poinçon de recense qui étaient parfois insculpés dans certaines conditions.

Le poinçon de recense

Le poinçon dit de recense pouvait parfois être insculpé afin de parer au vol ou à la contrefaçon de poinçon.

Les autres poinçons

Le poinçon de reconnaissance, introduit en 1750, permet de signaler des rajouts de pièces sur un objet ancien. Enfin, on peut également rencontrer un poinçon qui mentionne les initiales ou le nom de l'orfèvre, surmontant la mention "plaqué" ou "doublé", signifiant que l'ouvrage est réalisé en métal vulgaire (cuivre, bronze, etc.) recouvert d'un métal précieux.

LES POINÇONS DEPUIS LA RÉVOLUTION

Les insculpations ont été simplifiées à partir de 1798, suite à la Révolution.

Les poinçons de charge, de décharge et de jurande sont abolis et remplacés par un poinçon de titre et un poinçon de garantie.

Le poinçon de titre

Le poinçon de titre garantit la qualité du métal précieux utilisé pour la pièce d'orfèvrerie. Selon la teneur en or ou en argent pur de l'alliage utilisé, on appose le poinçon du titre² correspondant (trois titres pour l'or, deux pour l'argent, un pour le platine).

Le poinçon de garantie

Le poinçon de garantie a la même fonction que le poinçon de titre, mais ne garantit qu'un titre minimum et imprécis de métal précieux. Il est utilisé quand la qualité de l'alliage ne peut être affirmée avec précision. De nos jours, tous les objets réalisés à partir de métaux précieux doivent donc comporter deux poinçons : le poinçon de titre ou de garantie, et le poinçon de maître, qui devient progressivement poinçon de fabricant. Celui-ci doit avoir une forme géométrique (un losange pour les bijoux fabriqués en France) et renferme des initiales et un symbole permettant l'identification du travail du maître de l'ouvrage.

LES POINÇONS DES MAÎTRES ORFÈVRES

Le poinçon de maître orfèvre est obligatoire depuis le Moyen Âge : chaque orfèvre possède son propre poinçon et il est le seul à pouvoir en faire usage. Ses dimensions ont été fixées à quatre millimètres et demi sur trois, mais les ouvrages d'or en 1721 puis ceux d'argent en 1733 sont marqués d'un poinçon plus petit.

Néanmoins, jusqu'à la Révolution française, les règles diffèrent entre Paris et la province.

Le poinçon des maîtres parisiens

À ses débuts au Moyen Âge, le poinçon de maître orfèvre est losangique à Paris. Le poinçon reprend le symbole ou la devise de l'orfèvre, accompagné du symbole de Paris, la fleur de lys. Celle-ci est couronnée après l'ordonnance de Charles V en 1378.

Dès 1506, deux points appelés grains de remède³ sont placés autour de la couronne ou de la fleur de lys. À partir de 1540, afin d'éviter les confusions entre les poinçons, les initiales de l'orfèvre doivent être mentionnées.

Les mesures d'uniformisation ont été imposées plus tardivement en province qu'à Paris, essentiellement après la Révolution française.

Les poinçons de maîtres en province

Les poinçons de maîtres y sont donc plus variés car les règles, plus souples, y sont fixées par l'autorité locale.

Jusqu'au XVI^e siècle, il s'agit d'un symbole ou de la devise de l'orfèvre, parfois accompagné de ses initiales ou de son nom. Ainsi les orfèvres strasbourgeois avaient pour règle d'inscrire leur nom en toutes lettres dans leur poinçon, de même que ceux de la région de Toulouse, Béziers ou Perpignan.

On trouve également parfois mention de la ville de l'orfèvre inscrite en toute lettre, comme sur le poinçon d'Adolphe-Charles Solinger.

Les initiales ne seront imposées aux orfèvres de province qu'en 1672, bien après Paris, toujours dans le souci d'éviter les confusions.

Les initiales ou le nom de l'orfèvre sont souvent agrémentés d'un symbole. La fleur de lys est beaucoup moins répandue en province et est remplacée par d'autres motifs : il peut s'agir d'un animal, d'une fleur ou d'un outil. Ce symbole a généralement trait aux origines de l'orfèvre ; il représente souvent l'emblème de sa ville (une clef à Angers, un bateau à Rouen ou à Dieppe, etc.) ou le symbole de sa région (l'hermine en Bretagne).

Ces initiales ou ce symbole sont généralement placés dans une forme géométrique : un losange comme à Paris, horizontal ou vertical, un ovale ou un rectangle ; le losange sera finalement imposé aux orfèvres de tout le pays à partir de 1797, bien plus tardivement qu'à Paris.

Le poinçon du maître orfèvre peut évoluer au fil du temps. Il n'est ainsi pas rare de trouver plusieurs poinçons différents pour un même orfèvre, marquant différentes périodes de sa carrière. Les éléments qui le composent peuvent ainsi varier dans le temps : le losange qui l'entoure peut changer d'orientation. De même, le symbole caractérisant le poinçon peut changer de sens ou de physionomie et le nombre de grains de remède peut évoluer.

Certains orfèvres ont également fondé de véritables dynasties. Le poinçon peut alors être repris ou bien changé par ses descendants, mais dans ce dernier cas, il présente presque toujours des similitudes de forme ou de symbole.

L'examen attentif du poinçon de maître, par recoupement avec les autres poinçons présents sur l'objet, peut ainsi fournir nombre de précieux renseignements sur l'objet, comme l'identité de l'orfèvre qui l'a réalisé. Il permet également de définir la datation de l'objet grâce aux éventuelles variations qu'il a pu subir dans le temps.

Malheureusement, ces poinçons de maîtres orfèvres ont eu tendance à disparaître depuis la Révolution, par la réunion des orfèvres en guilde. Par ailleurs, du fait que le poinçon de maître soit le premier insculpé sur la pièce à peine ébauchée, et retravaillée ensuite, il est souvent le moins lisible des poinçons apposés sur la pièce d'orfèvrerie.

LES ORFEVRES NIORTAIS

Il existe assez peu d'informations sur les orfèvres niortais du XIX^e siècle. Les seules sources fiables sont les registres de maîtres orfèvres où sont inscrits les orfèvres, mais aussi parfois les revendeurs et réparateurs. On trouve aussi mention du poinçon et du nom de certains orfèvres sur les plaques d'insculpation, des plaques souvent de cuivre ou parfois d'un autre métal où sont insculpés tous les poinçons et où sont gravés les noms des orfèvres correspondants. Malheureusement, la plupart de ces plaques ont aujourd'hui disparu.

D'autre part, certains orfèvres ont fondé des maisons dont les descendants ont perpétué les noms, et le poinçon.

Il n'est donc pas toujours aisé de les distinguer.

Victor Amail

Orfèvre niortais cité dans les registres d'insculpation en 1842. Il exerçait déjà en 1831 à Niort. Un François Amail figure au début du XIX^e siècle sur la plaque d'insculpation de Fontenay-le-Comte. Son poinçon : ses initiales V A dans un losange.

Pierre-Félix Charrier

On trouve dans les registres de maîtres orfèvres plusieurs membres de la famille Charrier, parmi lesquels Pierre et Charles Charrier, mentionnés en 1845, Charles-Émile, cité deux ans plus tard, puis Pierre-Félix Charrier..

Les poinçons de Pierre-Félix Charrier, cité comme bijoutier en 1877 et 1878 ainsi qu'en 1895, 1896 et tous les ans jusqu'en 1904, se composent des lettres LC séparées par un crucifix irrégulier, dans un losange horizontal.

Léopold Charrier

Avec Pierre, Charles, Charles-Émile, Maurice-Pierre-Maxime et Pierre-Félix Charrier, il est fait mention dans les registres de Léopold Charrier.

Cité en 1923, Léopold est le dernier membre de la famille référencé comme orfèvre à Niort.

Son poinçon reprend celui de la famille, en changeant l'initiale du prénom pour un L, toujours avec un crucifix au centre dans un losange.

Henri Fromantin

Henri Fromantin, beau-frère de Gabriel Bonamy, important fabricant de médailles à Lourdes, reprend en 1925 la fabrique de bijouterie Levrier. L'atelier Fromantin fabrique alors de nombreux bijoux traditionnels de toutes les régions de France et reste l'une des fabriques de bijouterie les plus importantes avant 1939.

Les bijoux issus de ses ateliers reprennent son poinçon de fabricant : ses initiales H et F autour d'un épi de blé (de froment, rapport à son nom), dans un losange vertical (poinçon insculpé en 1925).

Jean Girault

Régulièrement cité comme orfèvre, en 1831, 1849, 1854, 1855 et 1858, il s'installe comme orfèvre en 1838.

Son poinçon : JG, un grain de remède au-dessus et un autre en dessous, dans un losange horizontal.

Edmond Loze

Edmond Loze est un des plus célèbres bijoutiers de Niort. Il est cité en 1849, 1876 et 1877 dans les registres de maîtres orfèvres.

Il donne naissance en 1848 à un fils, Paul, qui reprendra son activité de 1876 à 1906.

Son poinçon se compose de ses initiales de part et d'autre d'une fleur, dans un losange horizontal.

Paul Loze

Paul Loze est le fils d'Edmond Loze, à qui il succède. Il est cité dans les registres comme orfèvre en 1876 à 1906.

Son poinçon ressemble à celui de son père, reprenant ses initiales PL, séparées par une fleur ; la fleur est différente de celle du poinçon d'Edmond Loze.

Alexis Martin

Ce poinçon AM sous un grain de remède et au-dessus d'un trèfle a été attribué à Alexis Martin.

Jean-Baptiste ou Louis Joseph Maillon

Le poinçon JM au-dessus et en dessous d'un point dans un losange vertical n'a pu être attribué à l'un ou à l'autre des orfèvres Maillon.

Le premier est cité en 1840 comme installé place de la Mairie à Niort.

Le second est lui cité plusieurs années de suite en 1831, 1833 et 1836.

Charles Pallardy

Charles Pallardy est un orfèvre qui était installé à Champdeniers. Il est cité dans les registres en 1849. Il est le père d'Alfred Pallardy, orfèvre également.

Son poinçon reprend son nom en entier, encadré dans un rectangle.

Noël Péliisson

Noël Péliisson, ou Marie Noël Péliisson, fut recensé comme orfèvre à Niort en 1803 et cité dans les registres en 1829.

Son poinçon : ses initiales NP au-dessus d'un grain de remède, dans un losange horizontal.

Charles Quantin

Charles-Victor-Symphorien Quantin était bijoutier à Niort à la moitié du XIX^e siècle. Il est cité en 1849 dans les registres de maîtres orfèvres. Il épouse Marie-Ursule Aubineau avec qui il fonde la maison Quantin-Aubineau aux alentours de 1858.

Les poinçons des membres de la famille Quantin-Aubineau reprennent généralement les initiales QA au-dessus d'une tête de cheval. Toutefois, de nombreuses variations de forme et d'orientation sont connues au cours du temps. Les poinçons de Charles Quantin ont toujours une tête de cheval, orientée à gauche.

Jean-Henri Quantin

Jean-Henri Quantin est le fils de Charles Quantin et le frère d'Alfred. Il poursuit l'activité de la maison Quantin-Aubineau après le décès de son père en 1868. Il est régulièrement cité dans les registres entre 1876 et 1906.

On lui attribue des poinçons reprenant les éléments des poinçons de son père, mais sans doute pour s'en différencier, la tête de cheval serait systématiquement orientée à droite et non à gauche.

Alfred Quantin

Alfred Quantin est le frère aîné de Jean-Henri, fils de Charles Quantin et de Marie Aubineau. Il reprend l'activité de la fabrique de bijouterie familiale après le décès de son père en 1868.

Ses poinçons sont fondés sur le même modèle que les autres poinçons de la maison Quantin-Aubineau, auxquels il ajoute néanmoins un L. On lui attribue également un poinçon reprenant le nom de Quantin en entier.

La maison Quantin-Aubineau

De nombreux poinçons ont été insculpés au cours de l'activité de la maison Quantin-Aubineau. Ces poinçons n'ont pas pu tous être attribués à un membre de la famille en particulier, étant tous fondés sur le même modèle : les initiales QA dans un losange au-dessus d'une tête de cheval.

Étienne Renoux

On a peu d'informations sur Étienne Renoux, bijoutier installé à Niort entre le premier et le deuxième quart du XIX^e siècle. Il a signé de nombreuses pièces d'orfèvrerie traditionnelles.

Son poinçon : ses initiales ER autour d'un trèfle, dans un losange horizontal.

Joseph-Adolphe Solinger

Joseph-Adolphe et Adolphe-Charles Solinger, probablement frères, étaient bijoutiers à Niort vers la fin du XIX^e siècle.

Joseph-Adolphe est cité en 1877 et 1880 dans les registres de maîtres orfèvres.

Son poinçon : un S surmonté d'une étoile dans un losange vertical.

Adolphe-Charles Solinger

Joseph-Adolphe et Adolphe-Charles Solinger, probablement frères, étaient bijoutiers à Niort vers la fin du XIX^e siècle.

Adolphe-Charles est cité en 1876 et de 1880 à 1887 dans les registres.

Il utilisait un poinçon qui a la particularité de présenter son nom en entier ainsi que sa ville, sous la forme d'un ovale énonçant « SOLINGER A NIORT ».

François Texier

On dispose de peu d'informations sur François Texier, bijoutier à Niort. Il est cité dans les registres en 1876 et 1877.

Son poinçon : ses initiales FT séparées par un grain de remède en bas, dans un losange horizontal.

Auguste Varenne

Auguste Varenne est cité dans les registres de maîtres orfèvres en 1906, comme apprenti chez l'orfèvre niortais Jean de Dieu Gautier. Il a alors quatorze ans.

Son poinçon reprend ses initiales AV séparées par un trèfle, surmontant un grain de remède, dans un losange horizontal.

LES POINÇONS NON IDENTIFIÉS

D'autres poinçons ont été trouvés sur des bijoux réalisés à Niort ; les orfèvres n'ont pu être identifiés car soit le poinçon n'était pas lisible, soit aucune référence à ce poinçon n'a pu être retrouvée dans les documents de l'époque.

- AC séparés par un point, dans un ovale
- CV dans un ovale
- EM entre deux grains de remède, un autre en dessous, dans un losange
- I et V l'une au-dessus de l'autre, dans un losange vertical
- J et une autre lettre non lisible, une fleur entre les deux, dans un losange horizontal
- LG au-dessus d'un D, surmonté d'une couronne

Glossaire

1. L'insculpation consiste en l'apposition du poinçon en le frappant d'un coup sec, sur la pièce d'orfèvrerie ou sur la plaque d'insculpation en cuivre qui, en tant que document officiel, devait composer l'empreinte de la marque en face du nom de l'orfèvre. Malheureusement, de nombreuses plaques ont aujourd'hui disparu ainsi que les procès-verbaux et registres d'insculpation conservés au siège de la Monnaie ou dans les juridictions.
2. Le titre d'un alliage à base d'or, d'argent ou de platine garantit la teneur minimum de l'alliage en métal précieux pur. Chaque titre exige une teneur minimum en métal précieux pur pour être accordé à l'alliage.
3. Les grains de remède sont des points qui sont intégrés au graphisme du poinçon. Ancienne unité de mesure, en fonction de leur nombre, les grains de remède ont pour but d'indiquer la tolérance qui est accordée au titre, la teneur en métal précieux de l'alliage.

Générique

Conseillers scientifiques

Christian Gendron, conservateur en chef et Fabienne Texier, attachée de conservation aux musées de la Communauté d'Agglomération de Niort

Crédits photographiques (dessins des poinçons de maîtres)

Christian Gendron

Rédaction et conception

Pierre-Emmanuel Laurent assisté de Vincent Lagardère, Alienor.org, Conseil des musées

Bibliographie

Christian Gendron, "Les bijoux traditionnels poitevins, catalogue des collections publiques du Poitou-Vendée", éd. Musées Vivants - Niort, 1992

Véronique Alemany-Dessaint, "Orfèvrerie française", Baschet et Compagnie, Paris, 1988